

IMMATRICULATION D'UNE SARL

Gestion complète & dépôt sans erreur

COMPRENDRE LA SARL

- **SARL = Société à Responsabilité Limitée**
- De **2 à 100 associés**
- **Responsabilité limitée** aux apports
- Forme juridique **sécurisante** et encadrée par la loi
- Immatriculation obligatoire via le **Guichet unique (INPI)**



LES ÉTAPES CLÉS

PUBLICATION JAL

1

- Rédaction de l'annonce de constitution
- Vérification des mentions obligatoires
- Obtention de l'attestation



**Valider la création
juridiquement**

CONTRÔLE & SAISIE

2

Vérification de cohérence :

- Statuts
- PV
- DBE
- Gérance
- Saisie complète sur le Guichet Unique



Éviter tout rejet du greffe

VALIDATION & KBIS

3

- Suivi du dossier auprès du greffe
- Réception du Kbis



**Obtenir l'existence
juridique de la société**

POINTS DE VIGILANCE

Statuts

- Doivent être signés, datés, cohérents
- Mentionner clairement : activité, siège, capital...

Capital social

- Aucun minimum imposé
- Minimum 20 % des apports en numéraire à libérer à la constitution
- Solde libérable dans les 5 ans

Le dépôt des fonds doit être effectué avant la signature des statuts.

Numéro de sécurité sociale du gérant

Point spécifique SARL : le régime social du gérant doit être correctement renseigné.

Bénéficiaires effectifs (DBE)

- Obligatoire dès la création



MEDIALEX

Document édité le 01.06.2026